

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 septembre 2018

Excusés : S. Pontarollo (Pouvoir à G. Bertola-Boudinaud), N. Yvrard (pouvoir à B. Belony), X. Francisco, V. Bonnet.

Secrétaire de séance : J. Gallin-Martel

Débat sur le PADD : Discussion à partir du Plan d'Aménagement et de Développement Durable préparé par l'urbaniste et du compte-rendu de la réunion du groupe de travail du PLU.

Modification noms de rue : Propositions suivantes après discussion avec ceux qui ont fait des propositions de modifications

Ancienne dénomination	Dénomination proposée	Origine de la voie	Fin de la voie	remarque
Avenue des Mûriers	Chemin de la Poudrière	RD 1085 rond-point	Rue du Lac	Suppression de l'Ae des Mûriers
Rue des prairies de Ruffieu	Rue des Prairies	RD 1085 rond-point		Double avec Ae de Ruffieu
Rue de Vermelle	Montée Saint-Romain	Carrefour chemin de Pilot	Impasse des Collonges	Premier nom de l'église de Vermelle
Vie de Ruy	Chemin de Ruy	Rue des Prairies		Vie non admis
Résidence des Cèdres	Allée des Cèdres	Rue du Vernay		Résidence non admis
Clos Jayet	Allée du Clos Jayet	RD 1085		Clos non admis
Résidence du Vert-Château	Allée du Domaine du Vert-Château	Route de Sérézin		Domaine non admis
56 impasse des Lilas	Allée des Altéas	Impasse des Lilas		
Les 8 maisons de Pluralis	Allée Pierre Badin (Résistant)	Chemin du Canal		Les 8 maisons ont le même numéro
Les 8 maisons du Petit Loup	Allée Pierre Peyret (Résistant)	Chemin du petit loup		Les 8 maisons ont le même numéro
Les trois maisons du petit loup	Allée Eugène Fabris (Résistant)	Allée Pierre Peyret		Les 3 maisons ont le même numéro
4 logements en deux maisons	Allée Aimé Morel (Résistant)	Chemin du petit loup		Le 4 logements ont le même numéro
Accès de la cité A	Allée Schwarzenbach	Rue de Boussieu		Les autres montées restent rue de Boussieu
Accès de la cité B	Allée des Ecouges	Rue de Boussieu		La majorité des montées
338, rue des Plattières	Allée Marie Laurencin	Rue des Plattières		16 logements au même numéro
1876 RD 1085	Allée Simone de Beauvoir	RD 1085		2 maisons au même numéro

Les nouvelles dénominations de rues sont adoptées à l'unanimité.

Point sur la rentrée scolaire : Une sixième classe a été ouverte à l'école primaire, elle permet d'avoir des effectifs réduits dans les classes. 109 enfants ont débuté au restaurant scolaire.

Résiliation du PEDT : La Directrice des Services de l'Education Nationale ayant validé les nouveaux horaires, elle a résilié la convention relative au PEDT à compter du 1^{er} septembre 2018. L'Etat cessera sa participation à compter de cette date. Deux associations le Basket et l'Alep Arts et Culture ont avancé leurs activités et prennent les enfants en charge directement à la garderie.

Décision Modificative : Il apparaît que pour faire face aux investissements prévus d'ici la fin de l'année, il convient de prendre une décision modificative :

Diminution de l'opération 109 (divers matériels) de 15 000€

Augmentation de l'opération 104 (voiries diverses) de 5 000€ (Achat grange Longobardi, début d'inscription du renforcement électrique pour le lotissement de Boussieu)

Augmentation de l'opération 108 (divers bâtiments) de 10 000€, pour les travaux d'isolations prévus au bâtiment Mairie et Salle Savary) (unanimité)

Travaux de rénovation énergétique du bâtiment école-mairie et de la salle Georges Savary : L'Etat a accordé une subvention de 7 816,00€ au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) pour ces travaux suite au rapport établi par le Conseil en Energie Partagée de la CAPI.

Deux devis ont été demandés pour l'isolation des combles et le changement des menuiseries extérieures. A l'unanimité, le conseil Municipal décide de retenir :

Pour l'isolation des combles du bâtiment Mairie : Denis Franco pour un montant de 5916,40€ HT, en lui demandant éventuellement une variante en laine de roche soufflée, et pour la Salle Georges Savary, Bruno Dumoulin, pour un montant de 4 780,00€ HT

Pour le changement des menuiseries extérieures du bâtiment mairie : les COPO de l'Hien pour un montant de 9084,00€ HT et pour la Salle Savary, L'entreprise Vernay pour un montant de 11 486,00€ HT.

Conteneurs enterrés : Décision par 14 voix pour, 2 contre et 1 abstention de se positionner auprès du SMND, pour la réalisation d'un point d'apport volontaire enterré comportant quatre conteneurs de tri (1 verre, 2 emballages, 1 journaux magazines) rue Jean Moulin.

Plan de financement de l'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques : Le coût total d'installation de la borne IRVE se monte à 14 904,77€ HT. Le SEDI prenant en charge 70% de l'installation, il reste 30% à la charge de la commune soit 4 471,43€ HT. Par 6 voix pour, 3 contre et 8 abstentions, le Conseil Municipal décide d'accepter le plan de financement proposé par le SEDI.

Création d'un poste d'Ingénieur : Le responsable des Services Techniques a été admis au grade d'Ingénieur Territorial. Le titulaire est à un peu plus d'un an de la retraite. Décision unanime de créer le poste d'Ingénieur Territorial et de supprimer le poste de Technicien Principal

Avenant n° 3 AMPLIVIA : Décision unanime d'accepter l'avenant numéro 3 au contrat de fourniture de réseau haut débit pour les écoles dans le cadre du groupement de commandes AMPLIVIA 2016. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le marché.

Avenant n°5 pour la participation de la commune au Centre médico scolaire : montant 2017 : 0,56€ x 211 élèves = 118,16 €. (unanimité)

Marché à Procédure adaptée pour la Construction de la Salle d'Arts Martiaux par extension du Gymnase :

Lot 1 : terrassement gros œuvre, entreprise Fuzier, 49 029,92€ HT, Lot 2 : Charpente métallique, entreprise Rolland, 61 239,00€ HT, Lot 3 : couverture étanchéité, Noir étanchéité, 119 241,19€ HT, Lot 4 : Menuiseries extérieur aluminium, entreprise Rolland, 18 584,00€ HT, lot 5 : cloisons, sols souples finitions, entreprise DIC, 29 952,90€ HT, Lot 6 : Equipements sportifs, Nouansports, 9 115,00€ HT, lot 7 : Chauffage, ventilation, Entreprise Declics , 18 608,00, Lot 8 : électricité, courants faibles, entreprise JeanJean, 8 694,55.

Déclarations préalables :

Mathieu Marmonier : parcelle AD 84 en zone Ua au PLU, violet Bc2 au PPR, pour changement de fenêtres et diverses transformations 199 route de Sérézin.

Eric Garrot : parcelles AB 338 et 339, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et blanc au PPR, pour division de la parcelle 112 impasse des violettes.

Erwann Moreau : parcelle AB 104, en zone Ua au PLU, bleu Bi' et Bc au PPR, modification d'ouverture pour création d'une porte fenêtre 131, Avenue de Ruffieu

Grégory Parzy : parcelle AC 413 en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et blanc au PPR, pour construction d'un auvent terrasse accolé à la maison, 27 impasse des sapins

Anne-Sophie Clerc-Dunuc : parcelle AC 347 en zone Ub au PLU, bleu Bg1 Bv au PPR, pour transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, 404, rue des Châtaigniers.

Mickelange Conduite : parcelle AE 451 en zone Ua au PLU, pour pose d'une enseigne, 5 avenue du Square.

SCI Elijo : parcelle B 276, en zone Ui au PLU, pour création d'une mezzanine éclairée par un châssis en façade est et 2 lanterneaux 379, rue du lac.

Henri Argoud : parcelle B 274, en zone Ub au PLU, pour division de la parcelle 56 Impasse des Lilas.

Pascal Duval : parcelle AC 459, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et rouge RC au PPR, pour construction d'un abri de jardin 101 Impasse des Chaumes.

Valérie Betka : parcelle AE 333, en zone Ua au PLU, violet BC1 au PPR et Blanc pour réfection d'une toiture 128, rue de l'Hôtel de Ville.

Permis de construire :

Sanfratello Immobilier, parcelles AH 125, 126 et 156, en zone Ua au PLU, Bleu Bg1, Rouge RC et blanc au PPR, pour transfert d'un permis valant division de deux maisons individuelles, 3718 RD 1085.

STLS (Yvan Michel Ray) : parcelle AC 448, en zone AUi au PLU, Blanc et Rouge RC au PPR, pour permis modificatif d'une construction dans la ZAE du Vernay

SCCV (Les villas nola) : parcelles AD 146, 147 et 148 en zone Ub au PLU, pour permis modificatif sur la répartition des typologies de logements, 2371, RD 1085

CAPI (Jean Papadopulo) : parcelle AC 424 en zone Ui et N au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour transformation d'un local d'activité existant afin d'installer la base Est de la CAPI, 1553 RD 1085.

Mustafa Altunok : parcelle AB 54, en zone N et AUbOA3 pour construction de deux maisons individuelles, 703 rue des Plattières.

SCI FLAM (Lydie Genin) : parcelle AC 448, en zone AUi au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'un bâtiment d'activités, rue Jean-Jacques Rousseau

Fortunato Belcastro : en zone AUi au PLU, blanc et rouge RCs a PPR, pour construction d'un entrepôt avec logement de fonction, rue Jean-Jacques Rousseau.

Autorisation de travaux :

CAPI : Parcelle AC 424, en zone Ui au PLU, pour transformation de locaux industriels en bureaux, logistique et stockage, 1553, RD 1085